

Sur la rue Lloyd George, longeant la devanture de l'école Crawford, la Commission scolaire Marguerite Bourgeois, avec l'assentiment du maire de Verdun, M. Jean-François Parenteau a abattu sept (7) arbres matures sur huit (8) en rangée couvrant la façade de l'école jusqu'au coin de la rue. Le premier arbre a été abattu il y a deux hivers, lorsqu'il était question seulement de rénover l'école, car celui-ci était situé à côté du trottoir de l'entrée principale et probablement jugé nuisible pour le trafic des matériaux de construction. Les six autres, ont été abattus à la fin de l'hiver 2016, sans pré-avis, sauvagement, à l'insu de tous les citoyens, avant même que le nouveau projet soit voté, lorsque les fenêtres des maisons étaient fermées et qu'on ne pouvait entendre les tronçonneuses que de près. Les raisons données par la ville aux citoyens affolés sont vagues, laconiques, se contredisent autant dans le journal local que sur les courriels et la parole du département environnemental de la ville, ou du maire. J'ai moi-même fait la demande par courriel de consulter le rapport de l'ingénieur forestier qui, selon la loi, doit donner son verdict sur l'état de santé de chacun des arbres et signer son autorisation et la justification de l'abattage. Au lieu de recevoir copie de ce rapport officiel qui devrait être accessible au public payeur de taxes et résidents affectés par ce geste, j'ai reçu une réponse de trois lignes informant des essences d'arbres concernées, le nombre inexact abattus et une raison banale de maladie des feuilles... comme prétexte. Il y avait peut-être un peu de maladie parmi eux, traitable ou non, mais personne dans le quartier ne croit que soudainement sept (7) arbres matures sont malades tout d'un coup en même temps (aucun frêne parmi eux) et doivent être abattus simultanément. Il en est resté un seul, qui lui n'était pas devant l'école, mais au bout du terrain, non nuisible pour la construction...

La ville et la Commission Scolaire banalisent leur geste qui a des conséquences néfastes pour les résidents sur la qualité de l'air qu'on respire, les îlots de chaleur créés par le manque d'arbres. Des données scientifiques sont à l'appui de ces phénomènes. De plus, si le projet était accepté tel que désiré par la Commission scolaire, la circulation affluente quotidienne d'automobiles et d'autobus viendra alourdir considérablement ce triste bilan, dégrader la qualité de vie des résidents, mettre en danger la sécurité de nos jeunes enfants. Nos rues sont étroites, non conçues pour un flot de trafic. Les rues adjacentes vont devenir les stationnements manquants qui devraient être à l'école. Les voix officielles de la ville prétendent qu'elles vont replanter d'autres arbres une fois la reconstruction terminée mais ce sera de très jeunes qui prendront vingt ans à devenir matures et tous les doutes sont permis puisqu'on va reconstruire une école double format, que l'espace cour sera grandement diminué et qu'on ne se gêne pas pour mentir impunément aux citoyens. À moins que cet engagement soit inscrit par contrat, stipulé dans la loi modifiée et que les sept (7) arbres soient plantés déjà matures, (comme ça se fait présentement à la Place d'Youville) alors qu'on va convertir un stationnement en parc. Le volume de terre nécessaire, la profondeur de la plantation ainsi que les blocs de ciment nombreux pour garder l'équilibre de chaque arbre laissent penser que c'est peut-être difficilement compatible avec la construction projetée de l'école, et certainement extrêmement coûteux. L'environnement est primordial dans le choix des citoyens d'habiter le quartier Crawford. Nous dépensons beaucoup d'argent pour préserver, faire évoluer, embellir notre quartier vert - plusieurs ont des potagers dans leur cour et éduquent leurs enfants à la culture et au respect de la nature. Nous payons des taxes élevées pour le secteur, selon les barèmes d'évaluation de quartiers cossus de Montréal, tel Notre-Dame-de-Grâce (La Presse, 2016). Cependant, ce quartier a plusieurs rues avec des plafonds verts (arbres de chaque côté de la rue dont les feuillages se rejoignent, s'entremêlent pour créer une voute magnifique et génératrice d'oxygène). C'est pratiquement inexistant à Verdun car il y a une culture de "bûcherons" à la ville de Verdun, principalement chez ceux qui sont supposés préserver la nature... Curieux - il serait probablement nécessaire de donner de la formation continue aux

responsables et employés concernés, pour une mise à jour de l'application de la nouvelle loi. Si les données changent, il faudra un ajustement - diminution de taxes proportionnelle à l'augmentation des gaz à effet de serre. Il y a des modèles de jurisprudence dans ce domaine et les pourcentages devront être évalués selon des données scientifiques. Mais nous souhaitons que le projet soit ajusté aux besoins réels des résidents du quartier et de leurs enfants et non servir de palliatif à la négligence de la Commission scolaire Marguerite Bourgeois durant des décades autant dans l'entretien des écoles que dans l'évaluation des besoins des populations locales. Nous ne voulons pas servir de "dumping" avec notre école et les parents des enfants du secteur central qu'on veut amener ici tous les jours en autobus sont aussi en désaccord avec ce projet, alors qu'il y a une école presque vide à proximité de leur logis. On a vu à la télé (de Radio-Canada) récemment un cas semblable et irrationnel se présenter dans un autre quartier et on a pu constater l'entêtement injustifié de la responsable de la commission. S'il avait fallu que les résidents de Crawford Park négligent leurs maisons et leur environnement comme la Commission scolaire l'a fait, toutes nos maisons qui datent des années 40 auraient été infestées de moisissures et n'existeraient plus. Nous ne devons pas payer pour leurs pots cassés et pénaliser des générations à venir... nous devons bien voter à la prochaine élection scolaire....

Lors d'une consultation publique du maire et de son équipe, il s'est offusqué que les citoyens ne soient pas d'accord avec les façons de faire de la commission et des dirigeants de la ville. Irrité, il a évoqué le syndrome du "pas dans ma cour" pour discréditer et insulter les citoyens qui veulent que la commission scolaire et la ville respectent la loi concernant notre quartier patrimonial d'après guerre, et respectent l'environnement dont nous prenons tous soin. Depuis 77 ans les résidents se conforment aux lois restrictives de construction pour conserver l'harmonie architecturale. Tous ont choisi d'habiter cet endroit à cause de la nature, des arbres, de l'environnement qui offre une qualité de vie aux jeunes familles et à toutes les générations. Un esprit civique de collaboration et d'entraide est né également.

Depuis plusieurs années, des promesses non tenues, des réunions d'urgence, on en a eues. Les parents de Crawford veulent une école qui réponde aux besoins réels des enfants du quartier, avec un avenir et un héritage dont on n'aura pas honte. Y a-t-il quelqu'un aux commandes qui a une vision globale de la qualité de vie de nos enfants, orientée vers un futur stimulant, autre qu'une seule logique comptable ?

Un projet qui nécessite huit (8) dérogations à la loi actuelle, ne semble pas un bon projet et celui-ci en prime comporte une détérioration de la qualité de vie des petits et grands et de l'environnement. Je suis une résidente du quartier depuis 17 ans, une grand-mère préoccupée par l'héritage malsain qu'on s'apprête à laisser à mes petits-enfants et à ceux de mes voisins et voisines alors que la prépondérance sera encore donnée à l'automobile et à l'autobus. Ce projet, contrairement à ce que prétend la galerie politique et des intérêts douteux, m'apparaît néfaste, totalement contraire à l'école de l'avenir qu'on nous présente dans les journaux ces temps-ci et à "Tout le monde en parle" avec le ministre de l'éducation, récemment. De plus, malgré la majorité atteinte de la signature des citoyens au registre pour obtenir un référendum sur le projet d'école proposé, le maire refuse de le réaliser... pouvez-vous nous aider ? Vous êtes peut-être notre dernier recours... Au nom de quoi la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois a tous les droits, même celui de marcher sur la volonté des citoyens... ?

Nicole Morin
1484, rue Lloyd-George